

L'Auvergne lance le New DEAL Biotech, un concours européen à destination des porteurs de projets innovants dans les biotechnologies (santé, nutrition, cosmétique, chimie verte, environnement). Pendant un an, les 10 lauréats se verront offrir une dotation unique : un laboratoire au sein du Biopôle Clermont-Limagne, un salaire mensuel de 1.100 €, le remboursement de leur loyer jusqu'à 500 €/ mois et un accompagnement sur-mesure par l'incubateur. Cette opération, portée par l'[AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES D'AUVERGNE](#) et le Biopôle Clermont-Limagne, en partenariat avec le Conseil Régional d'Auvergne, l'incubateur BUSI, le Naturopôle de Saint-Bonnet de Rochefort, le Bioparc de Vichy et Clermont-Communauté, a pour objectif de permettre aux bio-entrepreneurs de développer leur projet dans des conditions matérielles privilégiées. Les candidats peuvent postuler sur le site www.newdealbiotech.com avant le 22/09/2015.